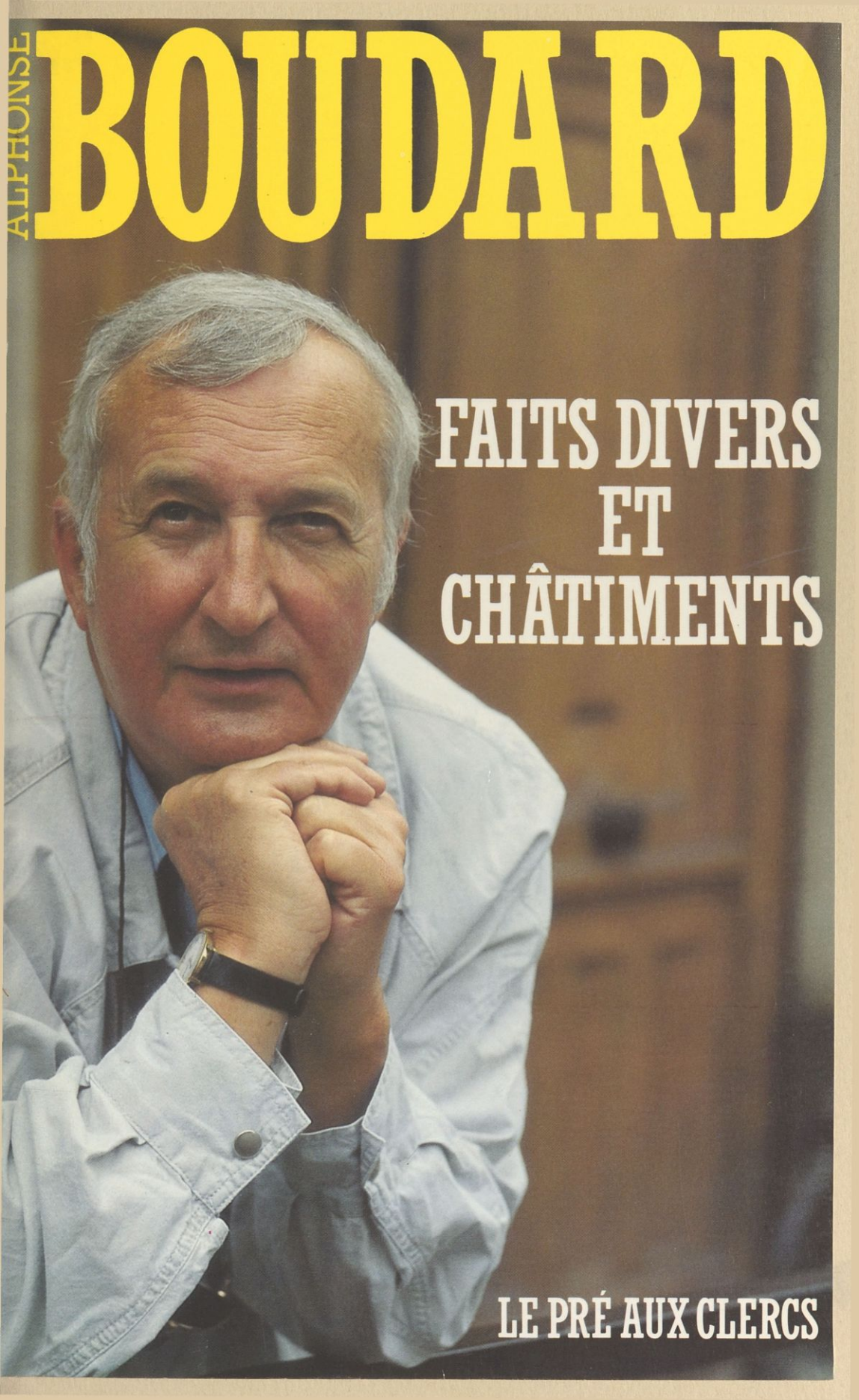
ALPHONSE

# BOUDARD



## FAITS DIVERS ET CHÂTIMENTS

LE PRÉ AUX CLERCS

1444983

# FAITS DIVERS
# ET CHÂTIMENTS

8° G
26353

DU MÊME AUTEUR

Aux Éditions Le Pré aux Clercs
*Les Grands Criminels*
*La Méthode à Mimile*
(En collaboration avec Luc Étienne, dessins de Trez)

Aux Éditions de la Table Ronde
*L'Hôpital*
*La Cerise* (Prix Sainte-Beuve 1963)
*Cinoche*
*Bleubite*
*Les Combattants du petit bonheur* (Prix Renaudot 1977)
*Le Corbillard de Jules*
*Le Banquet des léopards*
*La Métamorphose des cloportes*
*Le Café du pauvre*
Théâtre : *Les Sales Mômes*

A la librairie Flammarion
*Les Enfants de chœur*

Collection « Livre de Poche »
*Le Café du pauvre*
*La Métamorphose des cloportes*
*La Cerise*
*L'Hôpital*
*Cinoche*
*La Fermeture*
*Bleubite*
*Le Corbillard de Jules*

Collection « Folio »
*Les Enfants de chœur*

Aux Éditions Robert Laffont
*La Fermeture*

Aux Éditions Grasset
*L'Éducation d'Alphonse*

Aux Éditions Albin Michel
*L'Age d'or des maisons closes*
(En collaboration avec Romi)

93

ALPHONSE BOUDARD

# Faits divers et châtiments



Le Pré aux Clercs

237

DL-23071992-22027

ISBN 2.7144.2856.8

Copyright © Belfond – Le Pré aux Clercs 1992



*La justice est une sorte de miracle qu'on n'a le droit d'exiger que de soi-même.*

Marcel Jouhandeau
*Essai sur moi-même*

*Pour les affaires où j'ai pu légitimement craindre de troubler certaines sensibilités en rappelant des noms et des lieux, j'ai pris la liberté d'user d'appellations fictives.*

*Cela ne change en rien l'examen des faits et des mentalités, les cheminements sociaux qui ont amené des individus au mal et à la catastrophe, non plus que l'examen, parfois surprenant, des rouages judiciaires.*

*Et ne nos inducas in tentationem. Sed libera nos a malo. Amen.*

L'oraison dominicale

*Avant-propos*

# *LE CRIMINEL INNOMBRABLE*

Les faits divers...

Y a des mots comme ça... Des formules... Celle-ci a été inventée par un journaliste... un rédacteur en chef ou un metteur en page, pour qui un débat à la Chambre sur la taxation des crottes de chien avait davantage d'importance que l'assassinat de trois rentières dans la rue des Popinettes (XXI[e] arrondissement). Les faits divers...

Les dames du temps jadis, les bignoles des années 20, elles disaient « les crimes ».

– Eh, mame Michu! Quand vous aurez lu les crimes, vous me passerez *Le Petit Parisien!* Y paraît qu'y a des photos.

Elles parlaient comme ça.

Les journalistes, eux, ils disaient : « les chiens écrasés ». Ça veut tout dire. Ça remet à sa juste place le prix exact de la vie humaine. Je sais pas ce qu'en penserait la C.O.B. (la Commission des opérations de bourse), de cette cotation à la godille... Moi, je pense que c'est important, les « faits divers », que ça doit pas tomber dans le toutim, dans le tout-venant et, finalement, dans l'oubli.

Que voulez-vous! On se refait pas.

D'abord, moi, je trouve que c'est terrible, qu'on ait déchiqueté un petit gosse, deux petites filles pour se passer ses fantasmes, se donner comme ça un petit plaisir. Que « ça pose problème », comme disent certains.

## *Le prix du sang*

C'est pas une question de vengeance... de désir de punir, comme a dit un débarbot... c'est-à-dire un avocat. Moi aussi, je suis un humaniste! J'aime tout le monde : les noirs, les bleus, les jaunes... Les gentils et les méchants. Les énarques et les égarés...

*L'ami du genre humain est tout à fait mon fait,* comme n'a pas écrit Molière. Faudrait pas me prendre pour un féroce. Mais je crois que tout doit être réglé en ce bas monde... que les bons comptes font les bons amis.

Et que, finalement, le sang a un prix... Une vue bien actuelle en cette saison!

Quand je m'amuse, moi, je paye... J'ai payé... Si je m'offre une roteuse... une rouille avec ses bulles jolies, j'ai intérêt à douiller comptant... content! Si je vais au cinoche, au théâtre, j'achète mon billet. Et pas avec un chèque en bois. Je me paye le droit de rigoler... de siffler, comme disait le poète.

Je vois pas pourquoi ceux qui s'amusent à supprimer leurs contemporains, ils se régaleraient l'imaginaire à la cloche de bois... sans acquitter la facture. Après tout, y a pas grand-chose de gratuit en ce bas monde. On finit toujours par payer. D'une façon l'autre...

Je vois pas pourquoi certains, et non des moindres... ils passeraient à l'as. Dans un vague pot-bouille... À l'oubliette. Faits divers, d'accord. Mais châtiment aussi. Et pour nous, jolie mémoire. D'où ce petit recueil de malfrats, de paumés... et parfois d'innocents. C'est bien notre intérêt à tous, de se rappeler... comment ça fonctionne dans les citrons des mabouls... les conséquences.

Tout ça nous concerne.

On peut être criminel demain. On peut aussi être *criminé*... incriminé. Vous, moi... nos femmes et nos enfants d'abord. Nos petits-enfants pour les plus chenus. Des choses importantes je crois. Qui nous pendent au pif! Comme un sifflet...

Tout ça mérite d'être examiné, débattu. Qu'on soit pas absent du colloque.

Tout « fait divers » est un événement historique... Les débats conjugaux qui s'achèvent à la carabine... les satisfactions intimes... viols en tous genres et boucheries sadiques... les questions d'argent... les mille raisons qu'on peut avoir, comme disait le Père Ubu, de tuer tout le monde et de s'en aller.

Le prix du sang, quoi... c'est aussi le prix de l'époque, de ses traumatismes collectifs, de ses délires. Faut pas rigoler avec ça.

Notez, je cherche pas non plus à donner des leçons, attrister les gens... le lecteur. La lectrice surtout pas. Je vous dirai tout à l'heure...

M'enfin... faut pas négliger. Georges Brassens, qui était fort économe de mots, a dit un jour, avec un vague sourire désabusé sous sa moustache, et ce curieux air faussement résigné que lui inspiraient certaines sottises :

– Ils me mettent dans les *variétés*...

Il parlait de ses éditeurs de disques, ses marchands de vinyle qui, en effet, ne connaissaient guère que deux catégories : classique, variétés... Un mot qui pouvait surprendre un artiste comme celui-là.

Il est bon que les « faits divers » ne soient pas dans les *variétés*... Ce qui me rappelle une locution : peau de balle, balai de crin et variétés diverses... Tout un programme.

## *La machine à peser*

Un autre aspect de ces choses-là... pas contradictoire pour deux sous... c'est l'examen de la machine judiciaire. Et à ce titre, l'histoire des « faits divers » est tout à fait instructive. Et puisque, comme je vous disais, nul ne sait qui vit ni qui meurt... qui y passera ou pas... Un autre avocat, M^e^ Soulez-Larivière, il a publié un livre, *Justice pour la justice*. Instructif. Que je relisais l'autre jour. Il citait des chiffres d'enquêtes, de sondages... Je vous en citerai rien qu'un, moi, pour pas abuser : 84 % des Français trouvent la justice... *aléatoire*! Quel joli mot! On n'avait pas trouvé mieux depuis *Les Plaideurs*... Racine... Brid'oison...

Voici pourquoi les histoires de « faits divers », c'est aussi et peut-être surtout des histoires de procès. Personne n'est parfait... non! Mais la justice est acte chirurgical, et on voudrait au moins qu'au bord du XXI^e^ siècle ses bistouris soient propres. Désinfectés. Si possible!

Or, que voyons-nous...

Justement, vous allez voir.

M^e^ Daniel Soulez-Larivière s'est beaucoup occupé d'une affaire sinistre qui a gardé le nom de l'inculpé, du condamné : Ranucci. Il a défendu (novembre 1991) une demande de révision. Il n'a pas gagné. Et je l'entendais causer à une radio et dire tout ce qui lui semblait peu orthodoxe dans l'enquête de police, l'instruction, l'audience... Je crois qu'il avait vraiment raison. Le journaliste qui le questionnait, lui, n'a pas très bien fait son travail. Il lui a pas posé la question complémentaire : Et la défense, maître ?

Sous-entendu : et la défense, elle a été conforme ? Elle a bien fait son travail ? En mon âme et conscience, pour autant que j'en sache, devant Dieu et devant les hommes, la réponse est : non!

Donc une telle affaire – dont il ne sera pas autrement question ici

– peut pécher par tous les bouts et néanmoins, comme aux abattoirs de Chicago, vous sortir un coupable parfaitement ficelé... le cas de le dire.

Qu'il le soit ou qu'il le soit pas, coupable. Car, dans tous les cas, tout contribuable a droit à une machine qui fonctionne, puisqu'il la paye. Je pense pas seulement à la défense, aux bons maîtres... Que Soulez, il pouvait difficilement... sans être forcé... dauber sur les joyeux confrères! Les impôts payent la justice de A à Z, matons compris, depuis que tout ça a été nationalisé... ça fait jolie lurette!

N'importe qui, qu'on se le dise, peut se retrouver entre deux gendarmes. Erreurs... pas erreurs... contestations... épurations... mutation de société... On a vu ça dans nos courtes mémoires. Même si on se rappelle rien... Qu'on préfère n'y plus penser...

Tout un chacun peut se retrouver enchristé... je sais pas, moi... disons à Bruay-en-Artois... à côté de chez Grégory... ici, là ou ailleurs. Rencontrer un petit vieux juge rondouillard qui n'aime pas les accusés... les notaires. Ou un « jeune juge en bois brut » (Brassens) avec des lunettes et de l'acné sur la cafetière, qui rigole tout le temps, qui a les dents cariées... Les eaux sont basses dans le recrutement. C'est comme les curés. On prend ce qu'on trouve. Ils font des livres. On les retrouve à la téloche. Le petit écran... ça éclaire.

Vous allez voir plus loin... une affaire justement, terminée au couperet. Le nœud gordien... Qu'était pourtant pas du bronze!

M^e^ Soulez, justement, il écrit des choses... Quelques lignes. Je lui emprunte... pour un rendu. Qu'il cite Boudard dans ses plaidoiries. D'avance j'autorise... Page 103 :

« Sait-on que la police française [...] demeure aujourd'hui l'une des plus nulles des pays post-industrialisés? Citons pour mémoire l'affaire Markovic qui défraya la chronique des années Pompidou. Le médecin légiste fit un diagnostic de crise cardiaque alors que ce maître chanteur yougoslave avait une balle dans la tête. Dans l'affaire Lucet, directeur de la Sécurité sociale de Marseille, on n'a toujours pas compris pourquoi la victime s'était suicidée de deux balles dans le crâne. Dans l'affaire Dassac-Cons-Boutboul, les premières constatations policières concluaient à une mort par noyade et contusion alors que la victime avait aussi une balle dans la tête. Dans l'affaire Ranucci, on n'a jamais obtenu, malgré l'autopsie, la date même approximative de la mort de la petite victime. Dans l'affaire Grégory Villemin, toutes les preuves matérielles ont été saccagées : les lettres du corbeau trop abîmées pour être expertisées sérieuse-

ment, les cordelettes enlaçant la victime abandonnées, les moulages des roues de voiture au bord de la rivière, perdus puis trop tard retrouvés... » Etc. C'est lui qui parle, hein! le bon maître. Moi, j'ai rien dit.

« Chaque grande énigme judiciaire française, chaque *scandale* judiciaire commence par une sottise scientifique », conclut-il... Je vous laisse lire tout le reste!

Vous trouverez tout à l'heure un joli festival du genre dans l'histoire du marquis Bernardy de Sigoyer.

On a tendance à gommer ces réalités. Y a des juges, en France..., dit le proverbe. Ça rassure. Devant la porte du commissariat, de la gendarmerie. On se raconte ça pour se rassurer. De même, devant l'hôpital de Poitiers, la malade se dit qu'elle aura affaire à des compétences. Des professionnels éprouvés. De même le cochon à Chicago... je vous disais... on lui a raconté qu'il allait passer à la télé... faire ressortir le point de vue du Syndicat porcin unifié (S.P.U.)... qu'il a rien à craindre... que c'est la routine. Tout à fait exact d'ailleurs, c'est la routine pour les exécutants, les Deiblers du coin. Les techniciens du corned pork... Pour l'intéressé, c'est la grande aventure individuelle... qu'on va le mettre en boîte. Le saler soi-soi. En faire d'avenantes saucisses... L'aventure dernière. Ce qui nous attend.

## *Le mauvais chemin*

L'analyse criminologique vaut-elle mieux?

Voilà des générations qu'ils se battent les flancs, les spécialistes, pour fabriquer un portrait-robot, un schéma plus ou moins général du criminel. Une doctrine. Bien difficile!

Déterminer les mobiles... Mobiles... le cas de le dire! Très mobiles. Inattrapables!

On comprend que les magistrats soient déconcertés. Lassés. Chacun a son itinéraire. Le criminel est innombrable.

Les psychiatres. Les docteurs. Le nommé Paul, le bon gros, qu'avait dit-on une solide fourchette entre deux découpages de cadavres obsolètes, il avait la partie belle. Il décrivait que l'extérieur des choses. Quand on gratte un peu, qu'on examine le carburateur de la bête... Autre histoire! C'est chaque fois à recommencer.

Un mot. Facile, tenez : amour.

Crime passionnel... crime par amour. Il a bon dos, l'amour!

Ça me fait penser... Un historien, il parlait d'un grand poète... Lamartine. Un expert en amour aussi, lui, *Le Lac*... sûrement vous vous rappelez!

*Ô temps, suspends ton vol...*

Or, l'historien écrivait : « En 1847, il publia l'*Histoire des Girondins*, magnifique histoire " romancée " à la gloire de la Révolution. Les deux premiers volumes s'enlevèrent furieusement... En 1861, Lamartine faisait son examen de conscience : " Honte à moi pour de telles complaisances! Amnistier de tels crimes sous prétexte de nécessité révolutionnaire, ce serait déshonorer à jamais toute la Révolution car aucune révolution ne vaut le sang d'un juste. En relisant les dernières pages, j'ai été indigné contre moi-même et je prie les lecteurs de les déchirer comme je les déchire devant la postérité et devant Dieu. "

« A quel moment Lamartine était-il sincère ? demande l'historien [Maurice Soulié]. En 1847, il espérait tout d'une révolution. En 1861, il en avait connu l'amertume et il avait besoin de la caisse des fonds secrets. Car il est difficile d'admirer Lamartine sans connaître ses besoins d'argent qui... »

Quel rapport ? demanderez-vous.

Ceci.

Que je vais vous raconter trois histoires de femmes criminelles, trois bouleversées de la dernière guerre mondiale (la dernière en date...) que je vous ai présentées avec un infini sens des nuances. Une compréhension que beaucoup jugeront coupable.

On dit qu'elles ont tué par amour, comme Lamartine, peut-être, réagissait par scrupule de conscience : la tueuse de ministre, la tueuse de docteur, la tueuse d'enfant.

Il a bon dos l'amour!

L'une tue parce que son mari qu'elle entrave et emmerde, devenu ministre, va la larguer pour poursuivre sa carrière et courir le guilledou. L'autre tue parce que, alors qu'elle s'est résolue à épouser un futur médecin de province, rasoir et « collant » dit-elle, mais joli garçon et promis à une existence confortable, il a décidé de la jeter pour arraisonner une jolie blonde. La dernière parce qu'elle veut épouser, à tout prix, un bel officier bon tringleur et brillant esprit... qu'elle croit, et dépouiller à jamais la peau d'âne de l'enfant pauvre qu'elle a été.

Vous avez dit l'amour ?

Peut-être... mais il y a le délire en plus...

Et puis... pour la première, une profonde bêtise et beaucoup de méchanceté... Souvent les connes, par compensation, font des mégères très présentables. Pour la deuxième, un désespoir foncier nourri d'une longue familiarité avec la mort. Et pour la troisième, la fâcheuse arrivée d'une autodidacte dans les eaux profondes d'un aquarium universitaire...

Allez exposer un tel flot de *mobiles* devant un jury rural...

## *La justice populaire*

C'est une belle histoire que celle de l'instauration du jury... le suffrage universel dans un bocal... l'intime conviction à la portée de tous...

J'ai raconté ailleurs l'histoire de l'assassin Troppmann, qui zigouilla, en 1869, à Pantin, une famille entière.

Son avocat, qu'on appelait *le grand Lachaud*, un surnom difficile à porter pour ses homonymes à venir... se trouva un soir au ministère des Affaires étrangères en face de l'ambassadeur d'Autriche, Richard de Metternich, qu'il entraîna dans une embrasure.

Tout le monde questionna l'ambassadeur : que Lachaud avait-il pu lui dire ? Il ne se fit pas prier : l'avocat lui avait affirmé que Troppmann avait été entraîné par des « complices » mystérieux... Seul, ultime espoir d'un criminel hystérique et glacial, stupide et machiavélique... une pâle petite frappe dont la cupidité était le seul mobile.

Troppmann fut guillotiné.

Après, vous pensez, l'ambassadeur, à sa première rencontre avec Me Lachaud, lui rigola au nez et lui demanda des nouvelles des complices que Troppmann, par grandeur d'âme, se refusait à nommer. Il obtint cette réponse, que rapporta l'ambassadrice dans ses souvenirs :

« Je savais très bien que Troppmann était le seul coupable, et je n'ignorais pas non plus que les curieux allaient vous accabler de questions pour savoir ce que je vous avais raconté... S'ils apprennent que Lachaud a dit au prince de Metternich qu'il est convaincu de l'existence d'un complice, cela peut revenir aux oreilles des jurés, d'une manière ou de l'autre, et les influencer en faveur de l'accusé... Ils sont si bêtes, ces gens-là ! »

Le grand Lachaud était un précurseur, lui qui confiait à l'impératrice Eugénie : « Oh ! Madame, pour ce qui est du jury, je sais en jouer comme un autre du violon. »

Là il avait fait un couac ! Mais quelle leçon !

## *Le crime spectacle*

J'ai pas entrepris de réviser tous les procès que nous allons maintenant rencontrer. Ça lasserait votre patience, et d'ailleurs ça passerait mes ambitions aussi bien que mes compétences.

Mais enfin, chemin faisant, je vous rapporterai quelques faits ou documents tombés dans l'ombre ou dans l'oubli : le couteau de Bontems, la vie sexuelle de Violette, les « mobiles » de Gorguloff, la terrine du chef du cuisinier de Hanovre, le pistolet du marquis... entre autres.

Des petits aspects amusants en passant par le crime... Ce qui permettra de découvrir quelques secrets de gestion de l'appareil répressif.

Car, pourquoi se le cacher, le crime est un spectacle passionnant. Un roman policier, et parfois des plus subtils... mais VÉCU! Avec de vraies balles, de vrais surins et de vrais cadavres... De vrais attendus intimes. De vraies canailleries de monnaie et de vraies impulsions d'alcôve. Qui dit mieux?

Et cinquante ou nonante ans plus tard, c'est encore plus intéressant. La perspective du temps qui passe... L'aisance de l'historien dégagé des contraintes de l'immédiat... De la nougatine!

★

Découvrez donc sans complexes les aventures narrées ci-après... Les tragédies des autres qui, n'en déplaise à Oscar Wilde, sont parfois bien savoureuses.

Sans compter que le crime, dans sa perversion et dans ses excès, est fort souvent un lumineux révélateur de l'époque, de ses misères, de ses complaisances aussi.

Intéressez-vous...

*Voyez par-ci, voyez par-là...*
*Comment trou-ouvez-vous... cela?*

Une chanson du bon vieux temps.

Car toute société a les crimes qu'elle mérite.

On va frapper!

Les trois coups...

Place au théâtre!

# *PIERRE-FRANÇOIS LACENAIRE*

ou

# *La littérature à coups de surin*

*La guillotine, c'est le prix Goncourt des assassins.*

Louis-Ferdinand Céline

*A l'époque de la bande à Baader et de Mesrine, la modernité de Lacenaire est toujours une évidence.*

Jacques Laurent

# L'AFFAIRE LACENAIRE

***LES FAITS***

*Fils de famille dévoyé par le jeu et l'idéologie, Lacenaire recourt au crime. Le 14 décembre 1834, il assassine avec son complice Avril, passage du Cheval-Rouge à Paris, la veuve Chardon et son fils surnommé la Tante Madeleine, un receleur. Le 31 décembre, rue Montorgueil, 66, un encaisseur de dix-huit ans, Louis Genevey, tombe dans un guet-apens mais parvient à s'échapper. Lacenaire, possédé par l'obsession du suicide véhiculée par les romantiques, avait décidé de se tuer.... par le canal du crime, de la justice et de la guillotine.*

***L'ACCUSÉ***

*Pierre-François Lacenaire, né à Francheville près de Lyon, le 20 décembre 1803, de Jean-Baptiste Lacenaire, négociant retraité, et de sa femme née Gaillard. Ses études auraient pu le mener au notariat, mais il renonça et fut un temps écrivain public. Se disant commis voyageur.*

***LES COMPLICES***

*Pierre Avril, vingt-cinq ans, menuisier. Martin François, trente ans, parqueteur.*

***LE PROCÈS***

*Cour d'assises de la Seine les 12, 13 et 14 novembre 1835.* Président : *Dupuy.* Ministère public : *le substitut Partarrieu-Lafosse.* Avocats : *M^e^ Brochant pour Lacenaire, M^e^ Vidallot pour Avril, M^e^ Laput pour François.*

***LE VERDICT***

*Peine de mort pour Lacenaire et Avril, travaux forcés à perpétuité pour François. Double exécution à la Barrière d'Arcueil le samedi 9 janvier 1836.*

Lacenaire !

C'est bien vieux, tout ça... 1834... Le XX^e^ siècle est encore loin. Pourtant, ce criminel médiocre jouit d'une *image* toujours brillante. C'est que, par son discours plus que par ses crimes, il a su se rendre célèbre et afficher une stature inhabituelle.

Et puis, ses confrères en littérature lui ont fait sa place.

En 1940, André Breton, pape du surréalisme, publie son *Anthologie de l'humour noir* aux Éditions du Sagittaire. Guerre oblige ! Les Français ne la découvriront que cinq ans plus tard. Mais quelle surprise ! La bande publicitaire dit : « L'ouvrage le plus explosif d'André Breton. » Je crois que c'est vrai.

A côté de gens fort célèbres, comme Baudelaire, André Gide ou Frédéric Nietzsche, Breton a collé, dans ses quarante auteurs cités, de parfaits inconnus du grand public : Pétrus Borel, Charles Cros, Christian-Dietrich Grabbe, Jacques Vaché... Et Pierre-François Lacenaire.

Auquel il n'emprunte qu'un poème... et non des plus agressifs. Au contraire. Ça s'intitule : *Rêves d'un condamné à mort...*

*Que l'on est heureux quand on rêve !...*
*Sans dormir, rêver est charmant.*
*En moins d'une heure ainsi j'achève*
*Le plus agréable roman.*
*Je me crée un monde à ma guise,*
*Tous les meilleurs lots sont pour moi,*
*Aussi jamais je ne m'avise*
*De me choisir celui de roi.*

C'est plaisant, non ? Un tantinet bucolique et assez bien venu dans le ton de la chanson tendre... Breton n'en rapporte que quatre strophes : une page de son livre. Je vous cite juste la fin :

*... A l'ombre d'un épais feuillage,*
*Je lis et j'écris tour à tour.*
*Mais hélas! survient un orage.*
*Pourquoi ce rêve est-il si court?*

L'orage qui va tomber sur le colbac de l'ami Lacenaire sera purement mécanique : il s'appelle Guillotine et il faut bien dire qu'il l'a cherché.

Voyez plutôt! On l'a même surnommé, le « Suicidé de la guillotine »... Un moyen comme un autre!

## *Un fils de famille*

Oui, mais il avait une bonne griffe pour trousser les vers, Pierre-François... une « facilité » évidente... peut-être un tantinet chansonnière... plus près de Béranger comme diapason... que de Nerval, de Baudelaire c'est sûr. Des fois ça s'envole, comme dans *la Sylphide :*

*Je te rêvais dans la grotte sauvage,*
*Au souffle aigu des autans furieux...*
*... Si tu n'étais qu'une vaine chimère,*
*D'un cœur malade enfant capricieux!*
*Mon âme enfin va percer ce mystère,*
*Vierge immortelle, attends-moi dans les cieux.*

On y est presque... Mais Lacenaire, en définitive, est plus à son aise dans la polémique (il aurait fait sans doute un bon journaliste de ce temps-là). La *Pétition d'un voleur à un roi son voisin* en témoigne. Écoutons-la :

*Sire, de grâce, écoutez-moi :*
*Sire, je reviens des galères...*
*Je suis voleur, vous êtes roi,*
*Agissons ensemble en bons frères.*
*Les gens de bien me font horreur,*
*J'ai le cœur dur et l'âme vile,*
*Je suis sans pitié, sans honneur :*
*Ah! faites-moi sergent de ville.*

Ça commence bien!

*Bon! je me vois déjà sergent :*
*Mais sire, c'est bien peu je pense.*
*L'appétit me vient en mangeant :*
*Allons, sire, un peu d'indulgence.*
*Je suis hargneux comme un roquet,*
*D'un vieux singe j'ai la malice;*
*En France je vaudrais Gisquet :*
*Faites-moi préfet de police.*

*Grands dieux! que je suis bon préfet!*
*Toute prison est trop petite.*
*Ce métier pourtant n'est pas fait,*
*Je le sens bien, pour mon mérite.*
*Je sais dévorer un budget,*
*Je sais embrouiller un registre;*
*Je signerai : « Votre sujet »...*
*Ah! sire, faites-moi ministre.*

Pierre-François, mon petit, tu vas tomber dans l'actualité... Méfie-toi, on va encore te faire des bricoles! Pour peu qu'on te reguillotine un coup!...

*Sire, que Votre Majesté*
*Ne se mette pas en colère!*
*Je compte sur votre bonté*
*Car ma demande est téméraire.*
*Je suis hypocrite et vilain,*
*Ma douceur n'est qu'une grimace,*
*J'ai fait se pendre mon cousin :* [allusion!]
*Sire, cédez-moi votre place!*

On peut comprendre pourquoi Lacenaire n'a pas fait carrière! Sale esprit, mon pote! Sale esprit!

On pourrait multiplier les citations, comme cette confession assez touchante :

*Je suis un voleur, un filou,*
*Un scélérat, je le confesse,*
*Mais quand j'ai fait quelque bassesse*
*Hélas, je n'avais pas le sou!*
*La faim rend un homme excusable...*

Mais on arrête. Le lecteur curieux retrouvera tous ces titres dans les *Mémoires* publiés par Jacques Simonelli (Éd. José Corti, 1991).

Lacenaire est mort en faisant des mots. Goûtez celui-ci : « J'arrive à la mort par une mauvaise route, j'y monte par un escalier ! » Mais avant de narrer sa curieuse aventure, il faut dire encore un mot de la postérité. En 1940, Breton cite Jacques Prévert qui n'est encore connu que comme cinéaste : scénariste et dialoguiste. Le poète, l'auteur d'admirables chansons, ne sera révélé au public inattentif qu'en 1947 par l'éditeur René Bertelé (« Le Point du jour ») qui publie le recueil *Paroles.* Mais en 1947, Prévert est célèbre grâce au film monumental que demeure *Les Enfants du paradis* (mise en scène de Marcel Carné). Sur le Boulevard du Crime, entre deux théâtres et deux amours, la splendide Garance, que joue Arletty, fréquente un peu la boutique d'écrivain public d'un certain Pierre-François... Celui que son pâle complice Avril considère avec une admiration stupéfaite, non exempte d'effroi :

– Ah ! M'sieur Lacenaire... qu'il lui dit toujours, épaté par cet intellectuel glacial au surin facile, qui sourit peu, et toujours sarcastiquement.

– Ah ! M'sieur Lacenaire...

Il n'en revient pas, Avril. Et d'ailleurs, il n'en reviendra pas. A lui aussi, l'avenir réserve le même escalier, celui de l'abbaye de Monte-à-regret... la grande sensation de la Bascule à Charlot ! A se demander si ce ne serait pas une bonne opération que d'en coller une à la Foire du Trône... Je verrais très bien les *pantes* faire la queue et donner cent balles... allez ! disons deux cents... pour se faire découper la tronche en musique ! Sensation certes définitive mais fort symptomatique.

Revenons à notre Lacenaire, que jouait le comédien Marcel Herrand, et que rejouera en 1990 Daniel Auteuil pour le film de Francis Girod.

Tout compte fait, papa Lacenaire était un bon bourgeois. Me Brochant, l'avocat de Pierre-François, en a fort bien parlé au procès : « Lacenaire est né au sein d'une famille riche et respectée. Son père était un honorable négociant de la ville de Lyon qui lui-même avait édifié sa fortune dans le commerce des fers. Parvenu à un âge déjà mûr, il jouissait dans la retraite du fruit de ses veilles, lorsqu'il se maria. Et de cette union naquirent treize enfants... »

En effet, mon bon maître !

Le père Lacenaire était le fiston d'un laboureur franc-comtois qui ne roulait pas sur l'or. C'est le curé du cru qui décela chez lui un esprit éveillé et lui donna gracieusement des leçons sur ce qu'il savait : lecture, écriture, calcul et orthographe. Un bagage ! Le seigneur du lieu lui fila ensuite quelques lettres de recommandation pour des Lyon-

nais qu'il connaissait, et sans doute un peu de carbure puisque notre jeune homme, à vingt ans, se pointa à Lyon avec une bonne santé et, disent les historiens, « trente écus » soit vraisemblablement six cents balles de l'époque! Une petite fortune, en somme.

On est en 1765 et les Lyonnais ne savent pas encore qu'ils vivent leurs dernières bonnes années. Dans moins de vingt ans, la démocratie en action va leur tomber sur la gueule sous forme de décapitations et de fusillades au point que le représentant du pouvoir central pourra écrire cette phrase brève mais mémorable : « Lyon n'est plus! »

Pour le moment, papa Lacenaire entre comme commis chez des grossistes en fer, les frères Albert. Dix ans plus tard, il est associé dans la boîte. Autant dire qu'il a dû travailler comme un sauvage et qu'il n'a pas eu beaucoup le loisir d'aller courir la fesse. Durant une vingtaine d'années, il tient encore sa place de négociant associé. On le dit « âpre et rude ». Bref, mon pote le ferrailleur, c'était pas un marrant.

En 1792, le secteur étant encore à peu près vivable, papa Lacenaire a quarante-sept balais et une situation... enviable. Il rencontre une jeune fille de vingt ans sa cadette. La mère tient une pension de famille. Elle est veuve, le mari, un peintre, un artisse, s'étant suicidé après avoir perdu ses jaunets au poker... de l'époque. C'était pas l'opulence. Mais la petite est, dit-on, fort ravissante, chaste, bien élevée et tout... Il hésite un peu, papa Lacenaire... vingt piges de différence, c'est de la graine de cocu! On savait tous ça bien avant Rabelais! Enfin, comme il avait pas déjà tellement rigolé, il résiste pas à la tentation et joue le tout pour le tout... Ajoutez à ça que l'époque incitait pas à économiser ses chances. Mourir pour mourir... autant se régaler un peu au préalable. On verra bien.

Avec une minette sous son édredon, papa Lacenaire, si peu enclin qu'il fût à la faribole, a dû se déchaîner. Mettez-vous à sa place. D'autant qu'il avait peu de pratique à son actif...

Or, chose curieuse, si content qu'il fût d'avoir échappé aux divers massacres et autres saccages, il constata en 1797 qu'il n'avait pas réussi à fertiliser la charmante. Cinq ans de mariage, cinq ans de plantage, et nib de récolte! Papa Lacenaire, sans doute las d'empiler son vieux fer dans les entrepôts, décida de poser les dés. Avec cinq cent mille balles de capital, il pouvait voir venir. Il se paya donc une belle propriété non loin de Lyon, à Francheville, et se décida à prendre sa retraite... du moins quant à la ferraille.

Ainsi, Jean-Baptiste Lacenaire, né, nous dit Pierre-François dans ses mémoires, « autant que je puis croire en 1745 », pouvait-il se consacrer d'autant mieux à bichonner et bidouiller Marguerite Gaillard son

épouse. Est-ce cette soudaine invasion des loisirs dans l'existence des conjoints (quel joli mot!), est-ce l'air particulièrement tonique de Francheville ?... J'en entends qui rigolent au fond de la classe en évoquant la vélocité légendaire des facteurs franchevillois... L'allure martiale des gendarmes locaux... et tutti frutti... Ne nous dissipons pas! Rien ne nous permet de soupçonner la vertu de Marguerite Lacenaire! Toujours est-il qu'elle se mit à pondre avec un acharnement imprévu.

Décembre 1799, naissance de Jean-Louis. Juillet 1801, Julie. Août 1802, Louise-Jeanne. Décembre 1803, Pierre-François... notre ami, justement, que trop de biographes ont fait naître en 1800. Et ainsi de suite... Signe à mon avis évident que Jean-Baptiste était toujours sur la brèche. Autrement, il aurait eu des doutes...

Mais les enfants, ça coûte. Et la retraite, c'est la retraite! Devant cette avalanche de marmots, Jean-Baptiste décida de reprendre du service. Comme il en avait un peu ras la casquette de l'odeur de la rouille, il prit le parti d'aller le faire... ailleurs. Il se lança dans un tas de spéculations auxquelles il n'entendait que dalle, et se fit lessiver en moins de deux. Dans le même délai, il se retrouva en calsif au milieu de son abondante famille.

Ce qui fit que lorsque Pierre-François sollicita l'avantage de s'inscrire, à Paris, à la faculté de droit, le papa l'envoya au bain, sans trop avoir le courage de lui donner la vraie raison de cette attitude. Or, Pierre-François, qui avait fait jusqu'ici des études chaotiques mais après tout profitables, fut plutôt déçu.

Après avoir perdu une année à l'âge de neuf ans par suite d'un changement d'école, le petit Pierre-François avait eu quatre prix en sixième. Ça démarrait bien. La cinquième paraît avoir été plus molle et, en quatrième, le caractère ombrageux de l'adolescent semble avoir mis une fin prématurée à cette année scolaire. On est alors en 1815, année particulièrement agitée dans l'Hexagone où les Cosaques commencent à arriver par cohortes nombreuses. On imagine quelle devait être l'ambiance parmi les jeunots! Pierre-François, de surcroît, était assez rebelle à l'enseignement religieux : « On me regardait comme une âme déjà damnée », note-t-il dans ses Mémoires! Et encore, à propos de camarades qu'il appelle « ces séminaristes » : « Ils me prenaient volontiers, d'après tout ce que les cafards débitaient sur mon compte, pour un véritable suppôt de Lucifer. » En plus, le Pierre-François avait commencé à « faire des vers »...

On comprend que, de séminaire en collège, Pierre-François ait fait plutôt des études en dents de scie. De plus, un conflit latent s'installait

entre le gosse et son père, et Pierre-François estimait, à tort ou à raison, qu'on l'avait assez vu dans la famille.

Ses six mois au collège de Lyon ne connaissent pas de suite : on l'accuse d'avoir participé à une révolte de garnements – il le nie – et d'avoir crié – il le nie aussi – *Vive la République* ! Notons en passant tout ce qu'il y a d'odieux, lors de certaines périodes troublées, à voir les adultes exiger des enfants qu'ils soient plus raisonnables qu'eux-mêmes...

D'après Pierre-François, les raisons de son éviction, du moins en tant qu'interne, sont tout autres... D'après lui, son maître de quartier était un « chien de cour, homme composé de tous les vices ». Et, lors d'une sortie, Pierre-François s'était payé, chez un bouquiniste, un ouvrage intitulé *Les Galeries du Palais-Royal,* petit ouvrage illustré qui, on s'en doute, n'avait que peu de rapports avec les enseignements de saint Ignace de Loyola, patron des Jésuites. A.M.D.G. en l'espèce ne signifiait pas *Ad Majorem Dei Gloriam* mais plutôt *A la Meilleure Découverte du Guilledou...* Le *chien de cour* piqua le livre, s'en délecta sans doute durant quelques soirées puis, bien sûr, alla cafter au directeur. Tout restait souterrain dans cette affaire qui offensait, peu ou prou, les « bonnes mœurs ». Même en gravures sur cuivre, les fesses des dames n'avaient déjà pas très bonne réputation dans le corps enseignant!

Des histoires d'argent brochaient là-dessus. Comme tous les mômes, Pierre-François avait besoin de fric. A l'exemple de Pinocchio (qui n'existait pas encore...), Lacenaire vendit son dictionnaire grec! Puis, sur la suggestion de son frère aîné, il participa à des prélèvements familiaux. La chose est mal vue partout, c'est normal. Quand on ne roule pas sur l'or, ça prend des proportions...

Dans ces cas-là, ça se termine toujours par la même réplique que, dit-on, papa Lacenaire, nourri de classiques, ne manqua pas de reprendre :

– Tu finiras sur l'échafaud!

Parole, en l'espèce, éminemment prophétique!

Dans ses Mémoires, et malgré les censures qu'un éditeur pas gêné s'arrogea le droit de faire, Lacenaire s'étend sur toutes ces années. Il y voit l'origine de ses débordements et les profonds mobiles de « sa perte ». « Je devenais méchant, et cruel même! » note-t-il chemin faisant.

Si elle est absente du film de Jacques Prévert, la jeunesse de Lacenaire est largement évoquée dans celui de Francis Girod. On l'y découvre effectivement orgueilleux, violent, révolté, ambitieux et déçu. Cet adolescent contrarié va produire un homme déconcertant.

Accélérons un peu le mouvement. En 1818, Lacenaire a quinze ans. Il fait deux mois de stage chez un soyeux lyonnais, puis intègre la classe de rhétorique au collège de Chambéry. L'année suivante, le 8 mai, sa sœur Julie meurt à dix-huit ans. En septembre, les études étaient terminées : Pierre-François est placé chez un avoué où il passe pour un franc couillon : son air ahuri, sa difficulté à entrer dans le concret, à assumer les rapports avec les adultes, sa propension à la rêverie font qu'on le regarde avec pitié. Son existence est de plus en plus chaotique... Le 1er février 1821, c'est sa sœur Louise qui disparaît : elle avait dix-neuf ans...

Dans les années qui suivent, Lacenaire va exercer diverses activités, notamment deux emplois dans des banques... plus quelques articles et autres travaux plus ou moins littéraires. En 1826, sans doute complètement paumé, il s'engage sous un faux nom, ce qui lui permet de déserter sans dégâts quelques mois plus tard. Il rentre à Lyon, et s'y livre à quelques menues escroqueries... que la famille remboursera stoïquement.

Sous le couvert d'une vague qualité de « commis voyageur en liqueurs », Lacenaire se promène un peu partout, notamment en Italie et en Suisse. C'est à Vérone qu'il fait copain-copain avec un Genevois. Il se montre courtois, chaleureux même et ne résiste pas aux demandes de prêts de son nouvel ami. Mais une indiscrétion met celui-ci au courant des démêlés douteux de Lacenaire en France, et il n'a rien de plus pressé que d'aller porter le pet au patron de leur hôtel puis aux magistrats locaux. Lacenaire n'aime pas ça ! Pas du tout ! Il invite le Suisse à bouffer et l'emmène se promener dans la campagne, tout sourire.

Près d'un petit bois, Lacenaire abat ses cartes :

– Môssieur, qu'il lui dit, vous vous êtes conduit comme un lâche ! Vous avez voulu me perdre, moi qui pourtant... Rendez-moi-z-en raison !

Et il lui présente une paire de pétoires. Le Suisse en bafouille. Saisi d'une trouille bleue, il s'excuse platement. Il consentirait à tout ! Mais Lacenaire est inflexible.

– Des deux pistolets, l'un est chargé, l'autre non. Choisissez !

Le Genevois se dégonfle lamentablement. Il refuse le duel en pleurnichant. Lacenaire lui fait trois sommations. Décidément, c'est non ?

– J'en suis fâché pour vous, annonce-t-il courtoisement.

Et il lui décharge le pistolet (chargé!) en pleine poire. Avec un hurlement, le malheureux Suisse s'effondre et défuncte sur-le-champ. Lacenaire a commis son premier meurtre! Il jette le pétoire près du cadavre, rentre peinard à l'hôtel et fait sa valoche sans coup férir. Le lendemain, il arrive à Genève.

Lacenaire a alors vingt-cinq ans. Physiquement, il se décrit ainsi : « J'avais un corps grêle et délicat en apparence. Quoique j'ai toujours été d'une constitution robuste, je crois qu'il y a peu de personnes plus maigres que moi. Mais comme pour donner un démenti à cette chétive construction, je n'ai jamais été malade de ma vie. J'étais très coloré dans ma jeunesse. Je pense même que, sans avoir été précisément beau garçon, j'avais une physionomie assez remarquable. J'avais de fort beaux cheveux, quoique clairsemés... Il semble que la nature se soit fait un jeu cruel de rassembler en moi tous les dons les plus précieux pour me faire parvenir à ce que le monde appelle le comble de l'infamie et du malheur... »

De 1828 à 1829, Lacenaire s'engage dans l'infanterie... et déserte. De retour à Lyon, il trouve la maison familiale vidée de ses habitants : papa Lacenaire a décidément fait faillite et a pris la tangente avec son épouse et les enfants qui lui restent. Plus de position de repli.

Pierre-François file vers Le Havre, rêvant – c'était déjà la mode – de s'embarquer pour l'Amérique. Puis il se ravise, et rentre à Paris. Désormais, son destin est scellé.

Arrêt sur image.

Pour des raisons psychologiques évidentes, Pierre-François ne s'est pas inséré dans la société. L'effondrement de la fortune paternelle l'a privé de tout soutien de ce côté-là. Il n'a pas achevé les études auxquelles il rêvait. Son ambition le porterait à « de grandes choses », mais la vie est alors aussi difficile que maintenant. Pierre-François est allergique à la carrière militaire parce que, dit-il, « il ne sait pas obéir ». C'est un solitaire orgueilleux, ombrageux, déçu, qu'aucune corporation ne *coopte*, dont les foucades étonnent et font peur, et son incontestable talent littéraire ne suffit pas à lui ouvrir les colonnes des journaux, moins encore à lui permettre d'y gagner sa vie.

Le personnage peint par Jacques Prévert et joué par Marcel Herrand dans *Les Enfants du paradis* restitue bien ce climat farouche dans lequel va évoluer désormais Lacenaire. Voyez-le, tiré à quatre épingles, les cheveux bouclés avec attention, les manchettes de dentelles impeccables, le visage imperturbable dans son amertume, son mépris. Et observez comment il va glisser dans la délinquance avec de

pâles complices comme Avril, estimant un paquet d'argenterie, loupant – là encore – ses guets-apens comme il a loupé ses autres entreprises, dégringolant sordidement jusqu'au crime pour finir...

Bientôt, l'ambition de Pierre-François apparaît : mourir sous le couperet triangulaire... La chose n'est pas exceptionnelle, et les archives judiciaires conservent les cas de suicidaires qui se sont fabriqué eux-mêmes des guillotines « artisanales »! Mais Pierre-François veut davantage... et mieux. Il ambitionne l'échafaud que lui a prédit son père et d'où il contemplera la foule, *le trèpe* qui est venu le voir, mais qu'il balaie d'un coup d'œil de mépris. Il suivra ce chemin avec l'élégance de la mise et les grâces de l'esprit, dialoguant d'égal à égal avec les magistrats les plus lettrés et les chefs de police les plus mondains...

Il y a du gratuit dans son cas. Le 9 juin 1829, il vole... un cabriolet. Avec ses chevaux! Un peu comme, aujourd'hui, il aurait piqué la Cadillac ou la Bentley rose de l'Aga Khan... Chemin faisant, il a un duel avec un neveu du littérateur Benjamin Constant, qui « lui a manqué » dans un tripot. Lacenaire est heureux au duel. Sa main ne tremble pas... Il faut bien réussir quelque chose dans son existence! Il envoie le neveu au cimetière.

Le 29 septembre suivant, il ramasse un *sapement,* c'est-à-dire une condamnation pour vol à un an de placard, et se voit transféré de la prison parisienne de La Force, à Bicêtre, puis à Poissy! Tournant fondamental! Car c'est à Poissy que :

- il va s'intégrer – enfin! - à une société, celle des truands, des criminels... Au procès, son avocat soulignera qu'il fera effort pour « apprendre la langue » des marginaux : l'argot!
- il va rencontrer ceux qui seront bientôt ses complices, ou ses victimes, ou... les deux, mon général!
- il va « virer sa cuti »... Lui qui, jusqu'alors, semblait assez sensible au charme féminin, découvre les facilités carcérales des camarades complaisants... ou actifs. On le retrouvera dans le lit d'Avril. Mémorialistes et magistrats, et jusqu'au président des assises, insistent... discrètement sur cette particularité. Prévert le montre équivoque, mais très sensible à la beauté de Garance... sans qu'il passe jamais à l'acte ni même au geste! De même, cela sera indiqué dans le film de Girod.

## *Le nouveau Lacenaire*

C'est donc un nouveau Lacenaire qui va sortir de prison. Pourtant, il semble se reprendre. Le voici écrivain public... encore que sa boutique soit aussi celle d'un *fourgue*, d'un receleur. Une vue certainement très juste. Cette vocation ne dure pas : le vol lui fournit des revenus plus confortables.

Tout de même, en 1831, il envisage d'investir le capital ainsi rassemblé dans une étude de notaire. Allez! C'est dit! Pour marquer le coup, il offre un balthazar aux clercs. On s'en met plein la lampe, on boit comme des éviers. Et puis on flambe un peu... comme le punch. Aux cartes, Lacenaire se fait repasser... Plus un rond! Adieu le notariat! Revoilà Pierre-François écrivain public! Sacré Lacenaire... encore un qui résiste à tout, sauf à la tentation!

En 1833, ça dérive encore davantage. Les vols dérisoires se multiplient : attaque d'un flambeur à la sortie d'un tripot. Vol de couverts dans un restaurant. Il est arrêté et condamné à treize mois de prison qu'il va purger à La Force.

Là, il rencontre des politiques, donc des journalistes. Un certain Vigouroux aime à bavarder avec lui. Il lui enverra une quinzaine de chansons et poèmes, dont certains seront insérés... gratuitement. Cette expérience doit renforcer en lui le dégoût de la « Société ».

Un peu plus tard, on guillotine un certain Lemoine, dont on dit qu'il avait avec Lacenaire des rapports plus qu'intimes. Ah! l'amour... Que se passera-t-il alors dans l'âme de Pierre-François? En tout cas, cette sensation que l'ombre de la Bascule à Charlot se rapproche...

Libéré de Poissy le 11 août 1834, il tente une collaboration au *Bon Sens*, le journal de Vigouroux. Le bide! A mon avis, Lacenaire devait manquer de souplesse, pour faire un métier comme celui-là. Alors, il repique au truc.

Notre nouveau Lacenaire, décidément, est aussi déconcertant que l'ancien! Le voilà entiché de théâtre! Il va voir le dramaturge à succès Eugène Scribe (1791-1861) qui lui donne un peu de pognon... Prévert transposera cette visite chez le comédien Frédérick Lemaître (joué par Pierre Brasseur) en lui prêtant une allure folle! Un morceau d'anthologie.

Cela ne change rien aux projets de Lacenaire... Faut bien vivre! Avec un pote, un certain Jules Bâton, il va tenter une nouvelle industrie : le piège aux garçons de recette.

Celle-là est simple, de recette! On tire une traite bidon sur un personnage qui n'existe pas mais qui... loue un appartement. Et quand le garçon se présente... on l'estourbit.

Serez-vous surpris d'apprendre que, là encore, Lacenaire va faire chou blanc? Successivement les garçons de Pillet-Will et de Rougement de Lowenberg échappent au piège. Puis, avec Avril, sorti lui aussi de cabane, il fait encore un bide... Décidément, Pierre-François n'a pas de dispositions pour la recette!

Le 14 décembre 1834, c'est l'affaire Chardon.

On ne saurait dire de ce fourgue qu'il est « équivoque » puisque son blaze dans le milieu n'est autre que la Tante Chardon... Ça se passe de commentaires. Opération spectaculaire : Avril et Lacenaire se pointent chez ce Chardon qu'ils ont connu en centrale. Il est absent. Bon! Ils ont l'habitude. Ils redescendent. Or, voilà juste Chardon qui se pointe. Salutations. Ils remontent.

Et là, dans un décor et dans un rythme proprement dostoïevskiens, les deux malfrats vont se payer deux victimes... assez peu intéressantes par ailleurs. Et c'est bien vrai qu'il y a, chez Lacenaire, un côté Raskolnikov, le héros du roman *Crime et Châtiment.*

En plein mois de décembre, dans une piaule plutôt dégueulasse... il ne devait pas faire chaud, chez la Tante Chardon! Et tout ça faisait encore plus « russe » que nature! Au procès, Lacenaire n'a fait aucune difficulté pour fournir tous les détails sur cette sinistre soirée.

Oui, il connaissait Chardon depuis 1830. Oui, il savait que Chardon attendait une « subvention » de la reine pour « fonder une maison hospitalière destinée aux hommes ». Dix mille balles! Somme considérable alors. La dénomination bizarre du projet Chardon ne doit pas nous abuser. Il s'agit sûrement d'une œuvre de bienfaisance, dans la mesure où l'on ne voit pas la reine de France financer un bobinard ou une boîte de pédés!

– Vous aviez dû vous munir des moyens de mettre à exécution votre affreux projet, suggère le président. Vous aviez un carrelet (« Grosse aiguille angulaire du côté de la pointe », nous dit Littré). Qu'avait-il, lui, Avril?

Après avoir évoqué la rencontre de Chardon comme je viens de la résumer, Pierre-François confie :

– Nous remontâmes. Avril entra le premier, moi le second, Chardon le dernier. Avril était sans armes, il est vrai. Mais, lorsque Chardon est entré dans le petit cabinet, il lui tint quelques propos insignifiants et, selon nos conventions, il lui sauta à la gorge et lui

serra le cou. Tandis que je le frappais par-derrière à coups de lime [le carrelet], Avril le fit glisser le long du lit. Comme il se débattait encore, Avril saisit un merlin pendu derrière la porte et il l'a achevé.

Le fidèle sténographe note la réaction du public à ce récit « prononcé d'un ton leste et indifférent ».

A maman Chardon, maintenant. Dans la piaule d'à côté, elle somnole dans un plumard. Lacenaire précise :

– Quand j'ai vu Avril qui *finissait*, j'ai été à la femme Chardon. Je lui ai porté plusieurs coups et quand j'ai pensé qu'elle ne pouvait plus se défendre, j'ai bousculé les matelas par-dessus elle...

Là, Pierre-François est plutôt discret. En fait, il a tapé la vieille au visage, et on a dit que c'était pas joli à voir.

– Avril vous a-t-il aidé dans le second assassinat ?

– Non, j'ai tout fait cette fois.

– Avril est-il venu vous rejoindre ?

– Oui, quand je *finissais*, il est venu m'aider à faire effraction à la grande armoire. Il fallait déranger le lit et Avril m'a aidé.

« Ici, résume un commentateur, Lacenaire sans hausser ni baisser la voix, entre dans des détails fort minutieux des localités, des circonstances de l'effraction. Il emploie des termes pleins de précision : on dirait un professeur démontrant une théorie scientifique. »

– En frappant cette vieille femme, relance le président, n'avez-vous pas été vous-même blessé à la main par la force du coup ?

– Oui, monsieur le président, répond Lacenaire, dont on appréciera la courtoisie. Comme vous le dites, par la force du coup.

– M. le commissaire de police avait présumé cette circonstance à la vue du tire-point [toujours le carrelet] ensanglanté par le manche.

Il énumère alors le pauvre résultat de ce pillage ! « 500 francs en argent, de l'argenterie, un gilet couleur rose (!) dans lequel nous enveloppâmes l'argenterie, et quelques hardes. Je pris aussi une petite Vierge en ivoire qui était sous la pendule de la veuve Chardon. Je la croyais d'un grand prix et j'envoyais Avril la vendre chez un marchand du quai Malaquais, mais comme on n'en offrait que trois francs, nous la jetâmes à la rivière afin de ne pas laisser pour si peu une pièce à conviction aussi compromettante... »

Ces détails peignent notre Lacenaire au naturel. Le ton y est. Que firent-ils ensuite ?

– Après l'assassinat, nous allâmes nous baigner aux Bains Turcs

où nous fîmes disparaître les taches de sang de nos mains et de nos habits, Avril alla vendre l'argenterie et le manteau tandis que je l'attendais à l'estaminet de l'*Épi scié*...

Un établissement qui suscita un « amusant » pataquès, le président, qui ne devait pas sortir beaucoup le soir, ayant ordonné qu'on fasse comparaître « cet épicier »! Et de rire... Lacenaire rectifia, avec une amabilité digne d'une meilleure farce.

L'*Épi scié* se trouvait boulevard du Temple. Avril récupéra deux cents balles pour les couverts et vingt pour le manteau...

– Ensuite, nous avons été dîner ensemble, et nous passâmes le reste de la soirée au spectacle.

– A quel théâtre avez-vous été?

– Aux Variétés...

Stupeur dans la salle, qui eût sans doute trouvé plus décent une petite prière à saint... Eustache! Ils se séparèrent sous le coup d'onze heures, tout bouillon mis à part.

– Avril m'a quitté et a été, je crois, dans une maison de filles.

– Il me semble, dit le magistrat, qu'il résulte de l'instruction qu'Avril vous a proposé de passer la nuit chez un nommé Soumagnac?

Goûtez le ton de la réponse :

– Pardon, monsieur le président, vous faites une méprise. C'est dans l'affaire de la rue Montorgueil que nous avons été chez Soumagnac.

Étonnant! On comprend mieux dès lors l'engouement qu'exerça Lacenaire sur le public de l'époque, moins blasé d'horreur et de cynisme que nos contemporains...

Tout le compte rendu serait à citer. On ne le peut. Qu'il suffise de dire qu'une vraie bagarre éclata dans le box entre Lacenaire et Avril... qui se prétendait innocent comme l'enfoiré qui vient de naître! Lacenaire, lui, tenait à emmener son petit camarade à la Butte qu'il revendiquait et qui faisait une sainte horreur à son complice. Motif : Avril l'avait gracieusement *balancé* au début de l'enquête. Et ça, ça ne se pardonne pas!

Mais reprenons en vitesse l'itinéraire de nos lascars, marqué de menus incidents qui, après ce que nous venons de lire, ne nous semblent que de joyeuses balivernes.

Une semaine après le crime, Avril se fait coxer par... des poulets des « mœurs » alors qu'il s'oppose à l'arrestation d'une prostituée. Lacenaire, tranquillos... va le réclamer au quart et tente, vainement, de le faire libérer. Relâché une semaine plus tard, il

retombe aussi sec pour un vol qu'il vient de commettre! Ça sent l'amateur, tout ça! Les nommés Bâton et François s'investissent ensuite dans la préparation, avec Lacenaire, de ce que ce dernier a appelé aux assises « l'affaire de la rue Montorgueil » : l'attaque – ratée! une fois de plus! – du garçon de recette Genevay. Quand je vous parlais d'amateurisme.

Le 4 janvier suivant (1835), Lacenaire vole... une pendule chez un certain horloger Richond, rue de Richelieu. Ayant gagné un peu de fric au tripot, Lacenaire décide de prendre des vacances : voyage à Dijon, Beaune et Genève, où il se livre à diverses gamineries sous une kyrielle de noms empruntés. Et puis à Lyon, où il adopte curieusement le blaze de Jacob Lévy pour escroquer un effet de commerce! Arrêté, il se retrouve à la prison de Dijon, où il s'appelle cette fois... Gaillard! Que les journaux, toujours aussi précis, transcrivent aussi sec en... Guichard! « Un jeune homme fort instruit qui passe son temps à composer des vers pour ses camarades de captivité! » Puis ils annoncent sa comparution sous le nom de... Laffener! A l'audience, ce... Laffener, dit Mahussier, revendique des crimes qui font paraître bien pâles les inculpations de chapardage et escroqueries pour lesquelles on voudrait le condamner! Le juge, sidéré, renvoie son inculpé à l'instruction. Et, trois semaines plus tard, il revendique le double crime des Chardon.

## *Le secret de Pierre-François*

Par cette initiative, Lacenaire entame le chemin qui, à coup sûr, va le mener à la fameuse Abbaye du Monte-à-regret. Il va mériter le surnom, qui lui restera, de « Suicidé de la guillotine ».

D'abord incarcéré à La Force, puis à la Conciergerie, il y rencontre pas mal d'inculpés *politiques*, dont le fameux Raspail, plus ou moins mouillé dans l'attentat de Fieschi.

Dans ce milieu, il semble que cet intarissable bavard se trouve comme un poisson dans l'eau! Entre bavards, on se comprend...

Pour diverses raisons, on lui réserve un traitement de faveur : cellule spéciale, bonne bouffe, mobilier, plume et encre...

Enfin, relayant les codétenus *politiques*, des sommités de tout poil viennent tailler des bavettes avec lui : poulets huppés, journalistes curieux, avocats divers, morticoles farfelus en mal d'innova-

tions qui vont le mesurer, le doser, le titiller, lui tâter le crâne et, même, lui mouler le visage. Ce qui amène Lacenaire à une réflexion qui le fait hennir de rigolade : et si, sous le plâtre, il avait arrêté de respirer... Quelle nasarde pour le bourreau! Mais non! Pour notre assassin homme du monde, ce ne serait pas urbain! Il se prive donc de cette bonne farce! Et surtout, il ne veut pas manquer le spectacle dont il doit être la vedette!...

Enfin, le 12 novembre 1835, le grand jour arrive! Et Lacenaire entre dans le box. Victor Cochinat, un journaliste, le décrit ainsi : « Jeune, frais, élégant, d'une figure riante, agréable et relevée par une moustache soyeuse, il franchit lestement un gradin placé devant lui et, après avoir promené un regard plein d'aménité sur tout l'auditoire, s'assit avec aisance au banc d'infamie... »

C'est-y pas beau? Et puis, il engage avec son avocat, le bon Me Brochant, « une conversation qu'interrompt souvent son sourire. Il paraît entièrement étranger au débat qui se prépare, et son assurance contraste de la manière la plus frappante avec l'attitude morne et silencieuse des deux complices que ses révélations ont amenés aux assises avec lui. Lacenaire porte un habit bleu fort propre, à collet de velours, et un pantalon noir. Il tient de temps en temps à la main un mouchoir de fine batiste, ce qui est une nouveauté luxueuse. Car généralement, à cette époque, les hommes se servaient de foulards en soie ».

Tiens donc!

Le procès, je vous en ai déjà un peu parlé. Mis à part les empoignades entre Lacenaire et ses complices, fâchés l'un et les autres d'avoir été donnés les uns par les autres, il n'y a guère eu d'incidents. Mais quelques sensations... D'abord quand l'argot échappait à quelque spécialiste. Et puis lorsqu'un accusé ou un témoin livrait quelque information sur la manière de vivre dans les prisons et dans les bagnes. Je compte pour rien les éclats de rire cyniques, mais sincères, que Pierre-François laissait échapper aux moments les plus pathétiques... La sténographie des débats est, à coup sûr, d'une lecture assez tonique!

J'ai pu lire aussi ces morceaux de bravoure que sont, comme souvent, le réquisitoire et les plaidoiries. Incontestablement, ce sont de bons morceaux. Les faits y sont rapportés avec exactitude. Il est vrai que Lacenaire était perçu comme un censeur possible, peu facile à manipuler. La plaidoirie de Me Brochant comporte notamment une biographie du mauvais sujet intelligente et non dénuée de sensibilité : elle fait la part des choses. Un échantillon? Voici l'évocation du duel avec le neveu de Constant :

« Une de ces querelles puériles qui moissonnent cependant chaque année tant de têtes jeunes et précieuses les conduisit sur le terrain. Lacenaire évita, dit-on, le combat tant qu'il put. Il semblait pressentir les conséquences funestes de cette malheureuse affaire. Enfin, forcé de défendre sa vie ou de passer pour un lâche, il essuya le feu de son adversaire et eut le triste avantage de le tuer sur la place. Hélas! Que n'a-t-il péri dans cette déplorable rencontre! Dès lors, tout son avenir fut brisé. L'affaire eut de l'éclat, les feuilles publiques en retentirent, le nom d'un orateur à jamais célèbre s'y attacha [Benjamin Constant]. Ses plus généreux protecteurs le repoussèrent. On l'eût blâmé de refuser le combat, on le punit de l'avoir accepté. On n'osa plus prononcer le nom d'un duelliste, d'un meurtrier : on le plongea dans l'abîme. Que faire? Que devenir? Seul... Sans amis... Sans famille! Car il n'avait plus même le cœur d'une mère pour y verser ses douleurs ni les conseils d'un père pour retremper son âme abattue! Travailler? Eh oui sans doute! C'est là le conseil de la vertu. Travailler! Mais cela est-il possible mon Dieu... alors que l'éducation vous met au-dessus de ces travaux manuels et serviles qui sont l'apanage d'une classe souffrante et malheureuse mais grossière et inculte... Mille projets sinistres bouillonnèrent dans sa tête : le suicide ou le crime, il n'avait plus d'autre alternative... »

La citation, à mon avis, valait le détour. Outre la chaleur qu'on y décèle, elle situe bien l'origine de la dérive... Avec le petit coup d'œil sur la... classe inculte...

Avant le verdict, Lacenaire fit un petit discours, fort bien venu également, terminant ainsi :

– Je ne viens pas demander grâce, je ne tiens pas à la vie. Oh, je ne dirai pas que je suis stoïque. Si la société m'offrait les jouissances de la vie, la fortune, j'accepterais. Je ne tiens pas à l'existence, messieurs, je vis dans le passé. Depuis huit mois, la mort est assise à mon chevet. Je ne demande pas grâce, je ne l'attends pas, je ne la veux pas... elle serait inutile!

Sur cette conclusion d'un propos allègre qui avait tout de même duré une heure, on passa aux délibérations. Non sans qu'Avril eût causé lui aussi, et que François ait pris une parole assez... grandiloquente :

– Misérable! Toi qui as juré haine et vengeance à tout le genre humain, tu ne crains pas la justice des hommes mais en allant à la mort...

Le résultat n'apporta aucune surprise : Lacenaire et Avril passaient à la découpe. François filait au bagne jusques à plus soif.

– François a sauvé sa tête, dit Lacenaire, ce ne sera pas pour longtemps...

Au retour dans leur cellule, on mit la « camisole de force » aux condamnés à mort. C'était comme ça qu'on faisait dans ce temps-là. Y avait pas à discuter... Un peu plus tard, on remplacera cet instrument par des fers, sans doute sur l'impulsion d'un humaniste distingué.

Tout de même, une certaine considération continuait d'entourer Lacenaire. Il obtint de réveillonner en compagnie d'Avril, dont le caractère s'était adouci. Cela nous vaut une jolie réplique. Au milieu du repas, Avril remarqua que Lacenaire ne touchait guère à une tranche de rôti saignant qu'il avait sous le nez.

– Tu n'aimes donc plus le sang, Lacenaire?

– Ma foi non, dit Pierre-François, rêveur.

– Eh bien, moi, je l'aime toujours, fit l'autre.

Et saisissant l'assiette de son convive, il siffla le jus rouge et éclata de rire. Pour ne pas être en reste, Lacenaire poussa une petite chanson dont voici deux couplets :

*Nous n'avons à notre table*
*Point de femme et c'est fort bien.*
*Il serait désagréable*
*D'engendrer un orphelin...*

*A nous, saucisse et poularde!*
*A nous, liqueurs et vin vieux!*
*Fais la nique à la camarde*
*Qui nous montre les gros yeux!*
*Noël! Noël! etc.*

Voilà deux gaillards qui maniaient solidement l'humour, ou je ne m'y connais pas!

La fin, le 9 janvier 1836, fut digne du reste.

On a dit bien des choses sur la mort de Lacenaire. Certaines feuilles de choux avaient reçu de la police consigne de le montrer *capon* devant la Veuve... Il paraît que c'était plus moral... Il y eut bien des versions. Voici celle de Cochinat, le journaliste. Avril passa le premier, criant : « Adieu mon vieux Lacenaire! adieu, courage! J'ouvre la marche. »

Le bourreau de Beauvais, à défaut de celui de Béthune, était venu prêter la main à Monsieur de Paris. Il voulut pivoter Lacenaire pour l'empêcher de voir fonctionner le couperet. Lacenaire lui dit :